

Mayenne Tourisme met en place un nouveau dispositif : May'Gourde 53

« May'Gourde 53 », nouveau dispositif lancé par Mayenne Tourisme, permet aux touristes, visiteurs, et habitants de remplir leur gourde sur le territoire mayennais lorsqu'ils sont en itinérance auprès de plus de 44 professionnels.

L'objectif est de contribuer à réduire l'usage des bouteilles en plastique pour un tourisme plus durable.



Mayenne Tourisme, agence de développement touristique, mobilise et recense les professionnels volontaires (restaurants, sites de visite, offices de tourisme, etc) qui proposent de remplir sans contrepartie votre gourde d'eau. Tous les lieux de remplissage sont disponibles sur une carte interactive sur le site internet de Mayenne Tourisme.

Faire de la Mayenne une destination plus durable

Partant du constat qu'en France, 9,3 milliards de bouteilles d'eau à usage unique sont consommées chaque année, des actions simples permettent de limiter ces déchets plastiques. C'est pourquoi Mayenne Tourisme a décidé de référencer les établissements désirant accueillir les utilisateurs de gourde et valoriser leur démarche éco responsable avec May'Gourde 53.

Ce dispositif May'Gourde 53 vise à sensibiliser les touristes, visiteurs et habitants sur la réduction des déchets et la gestion de l'eau. L'objectif est double, contribuer à réduire les récipients à usage unique, notamment les bouteilles en plastique et faciliter l'accès à des points d'eau surtout en période de fortes chaleurs. Le tout avec le sourire.

44 professionnels engagés dans le dispositif

Pour le lancement de cette opération, Mayenne Tourisme s'est appuyé sur son réseau de prestataires engagés Slowlydays et Accueil Vélo ayant une sensibilité à l'environnement.

Près d'une quarantaine ont répondu favorablement à ce dispositif. On y retrouve des restaurateurs, des agriculteurs, des artisans, des musées, des commerces, des Offices de tourisme.

Un kit de communication May'Gourde 53

Chaque établissement souhaitant participer se verra remettre un kit de communication avec un sticker « May'Gourde » à apposer sur leur devanture. La carte interactive sur le site web de Mayenne Tourisme identifie les lieux de remplissage des gourdes en Mayenne : <https://www.mayenne-tourisme.com/le-mag/le-mag-bravo-les-pros/maygourde53/>

Les professionnels qui souhaiteraient rejoindre le mouvement peuvent s'adresser à Mayenne tourisme soit par téléphone au 02 43 53 18 18 soit par mail : info@mayenne-tourisme.com
Ils recevront un autocollant signalant leur participation et seront référencés sur la carte interactive.

Contact presse : Lucie Janson

Tél. : 07 61 87 80 66 / Mail : l.janson@mayenne-tourisme.com